

Annonce postulat

Madame la Présidente, Messieurs les conseillers municipaux, Chers collègues,

La mise à l'enquête de la démolition du Buffet de la gare AOMC au courant du mois de septembre a une nouvelle fois mis en évidence les lacunes de notre commune en matière de protection du patrimoine bâti. Aujourd'hui, seule une poignée d'objets sont officiellement protégés sur notre territoire communal et ils le sont à suite à l'initiative du canton. Notre commune ne possède pas d'inventaire des sites construits à protéger. De ce fait, lors de chaque nouveau projet impliquant la destruction d'une bâtisse ancienne, les citoyens s'insurgent, puis suivent oppositions, pétitions et dossiers qui restent en suspens pendant des mois, voire des années.

Nous ne pouvons pas attendre d'être devant un projet de démolition pour se poser la question sur l'intérêt éventuel d'un bâtiment. Posséder un inventaire en bonne et due forme permettrait d'agir de manière proactive afin d'entamer des discussions avec les propriétaires des biens et de trouver des solutions appropriées. Cela éviterait de se retrouver dans la situation actuelle et le tollé soulevé par la mise à l'enquête de la destruction du Buffet de la gare AOMC ou, lors de ces dernières années, celle du bâtiment du café de l'Helvétia.

M. Dupont et moi-même, avec le soutien de la majorité du groupe PLR, souhaitons déposer un postulat intitulé « Inventaire des sites construits à protéger sur la commune de Monthey » que nous développerons lors de la prochaine séance du Conseil général. Merci de votre attention.